

**Inscription obligatoire  
avant le 19 novembre :  
caue77@wanadoo.fr**

**École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée  
Amphithéâtre  
12 avenue Blaise Pascal  
77420 Champs-sur-Marne**

Les tables-rondes sont co-organisées dans le cadre du DSA d'architecte-urbaniste par : l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée représentée par l'École d'urbanisme de Paris, le Département de génie urbain, et l'Unité mixte de recherche «Architecture, urbanistique, société : savoirs, enseignement, recherche» (AUSser), l'École des ponts ParisTech et le DSAA Alternatives urbaines du Lycée polyvalent Adolphe Chérioux de Vitry.

**Comité technique**  
CAUE 77 : Dominique Bonini, Marianne Souq  
Éav&t/OCS : Marie-Charlotte Dalin  
UMR-AUSser/IPRAUS : Anne Grillet-Aubert  
DGU : Bruno Barroca  
EUP : Martin Vanier  
DSAA Alternatives Urbaines : Danielle Seban  
**Renseignements auprès du CAUE 77**  
caue77@wanadoo.fr / 01 64 03 30 62



**École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée**



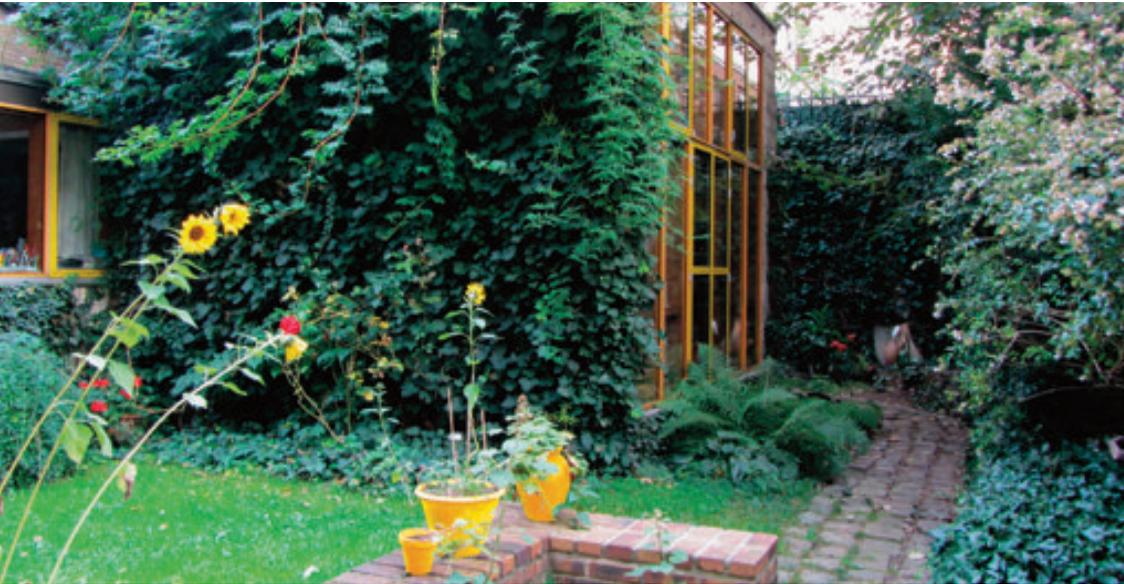
**Accès :**

**RER A :** station Noisy-Champs,  
sortie Cité Descartes puis suivre ENPC,  
puis école d'architecture

**Route :** autoroute A4,  
Sortie n°10 Champs - Cité Descartes



**Jeudi 22 novembre 2018**  
**Après-midi d'études (1/3)**  
**Urbanisme frugal :  
un impératif pour la ville  
à l'École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée** AMPHITHEATRE



De par son récent rapport fin 2018, le groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) nous rappelle et réaffirme, 21 ans après le protocole de Kyoto, l'urgence et la nécessité d'œuvrer pour un développement durable de nos sociétés et valide par la même les démarches engagées :

- Emergence de générations d'écoquartiers urbains et ruraux,
- Création de labels tel celui de Cittaslow en 1999 qui vise à respecter 60 critères relatifs à l'environnement, les infrastructures, l'urbanisme, la mise en valeur des produits locaux, l'**hospitalité**, la sensibilisation de la population,
- Edition dès 2012 de « La ville frugale » de Jean Haënjens où il questionne les modèles urbains face aux enjeux climatiques,
- Parution en 2013, à l'initiative du Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement, de la synthèse documentaire de Robert Laugier intitulée « La ville de demain : intelligente, résiliente, **frugale**, post-carbone ou autre » et dans laquelle sont listées les variables principales de la ville frugale : les attentes de mobilité avec l'impératif de **sobriété énergétique**, les désirs d'espace et de nature avec un usage **économique du sol**, le souhait d'un développement équilibré avec des logiques spontanées de concentration et de **polarisation**, la qualité du vivre en ville avec une **modération des coûts** urbains.

Notons que ces variables principales avancées pour définir la ville frugale apportent un éclairage réaliste voire opérationnel à l'interrogation formulée dès l'automne 2006 par François Brune dans un article titré « La frugalité heureuse : une utopie ? » paru dans la revue Entropia, revue d'étude théorique et politique de la **décroissance**.

Plus récemment et à leur manière, au printemps 2018 Philippe Madec, Dominique Gauzin-Muller et Alain Bornarel font appel, dans un manifeste relayé par l'Ordre des architectes, à la **frugalité heureuse** sans doute en contrepoint et variante de la décroissance souvent perçue comme contraignante, pour promouvoir l'exigence d'un développement intelligent d'une **architecture durable** et de **territoires urbains ou ruraux vivables et créatifs**.

C'est dans ce contexte de tâtonnement, de recherche, voire de polémique que sont proposées les trois prochaines après midi-d'études du cycle 2018-2019.

Cette toute première après-midi traite de « **frugalité et logement** » : logements neufs en quartiers nouveaux, en densification de l'existant, quelles formes urbaines produites ? selon quels dispositifs ?

La seconde prévue le **31 janvier 2019** questionnera la nécessaire économie des réseaux et services au sens large mis à la disposition de la ville frugale et portera le titre « **coeur de ville et services urbains frugaux** ». La dernière programmée le **jeudi 11 avril 2019** abordera la notion d'**hospitalité** ou comment en mobilisant toujours de moins en moins de moyens il reste possible de répondre à la légitime exigence d'accéder à une qualité d'usage de la ville pour des catégories de personnes (jeunes, vieux, migrants, sans domicile....) qui en sont bien souvent exclues.

**Ces rencontres sont destinées aux étudiants, aux professionnels et aux élus. Elles font intervenir en vue de débats et d'échanges avec la salle et sur une grande demi-journée des scientifiques, universitaires, praticiens spécialistes, acteurs de terrain et témoins.**

# Urbanisme frugal : un impératif pour la ville

## Frugalité et logement

**14 h 15 Accueil du public - Grand amphî Év&t**

**14 h 30 Propos introductif**  
*Les déterminants de la production de logements et l'illusion du « choc de l'offre »*

o **Jean-Claude Driant**, professeur à l'EUP, chercheur au Lab'Urba

**15 h 30 Table-ronde : frugalité et logement**  
**En présence de Jean-Claude Driant**

*Des gestes simples pour produire du logement neuf*

o **Aurélien Delchet**, architecte urbaniste, co-fondateur de l'Atelier Georges, enseignant à l'Év&t

*La densification « spontanée » du bâti, ou les paradoxes de la planification du logement en diffus*

o **Joël IDT**, maître de conférences UPEM, chercheur au Lab'Urba

*Densifier sans transformer la forme urbaine*

o **Eric Gagnaire**, architecte-urbaniste de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

**16 h 30 Débats-échanges avec la salle**

**17 h 30 Clôture de l'après-midi**

